

Intercesseur au Palais fédéral

Depuis 2013, Ernest Geiser est intercesseur au Palais fédéral à Berne. Que regroupe cette fonction. Il a répondu aux questions de PERSPECTIVE.

En quoi consiste le travail d'un intercesseur fédéral ?

Je suis à Berne durant les quatre sessions du Parlement de trois semaines chacune, soit douze semaines par année. L'intention est de cultiver « sur place » la prière en faveur des personnes élues. J'ai la possibilité de les saluer et d'échanger quelques mots, exprimer de la reconnaissance pour leur engagement, parfois écouter une difficulté ou évoquer la complexité des enjeux. Les choix des autorités politiques ont une influence directe sur les développements d'une nation. Paul écrit à Timothée : « *Il faut prier pour les rois et ceux qui détiennent l'autorité, afin que nous puissions mener une vie tranquille, paisible, respectable, dans un parfait attachement à Dieu* » (1 Timothée 2/2).

Durant les sessions, beaucoup de personnes se trouvent au Palais, celles liées aux services de sécurité, des médias et des services parlementaires, sans parler des nombreux visiteurs. Comme je bénéficie d'une accréditation, j'ai l'occasion de me rendre dans la salle des pas perdus et les salles de travail des députés qui sont les endroits privilégiés pour les rencontres spontanées et les échanges informels. J'ai également accès aux tribunes des deux Chambres et aux espaces publics du bâtiment.

En dehors des sessions je réponds à des invitations pour parler de cet engagement à des Églises, des groupes de jeunes ou d'ainés. C'est l'occasion d'encourager les personnes qui ont une vocation dans le domaine politique et de rappeler l'importance de la prière pour les autorités.

Ton travail te permet-il de rencontrer des personnes de toutes les confessions ?

Oui, je rencontre les personnes des différentes confessions, également celles sans confession. Notre présence est à la fois réelle et discrète, il n'est pas indiqué de s'imposer ! Sur le plan formel, nous les trois intercesseurs dépendons d'élus, membres du Groupe parlementaire « Politique chrétienne ». Ce groupe est formé par des personnes appartenant aux différentes formations politiques.

Certains parlementaires abordent très volontiers des thèmes liés à la foi chrétienne, d'autres tout en appréciant notre présence souhaitent rester plus discrets. Nous prions également pour les personnes qui restent plus distantes par rapport à notre travail, elles sont appelées à exercer des responsabilités comme leurs collègues.

Comment es-tu arrivé dans ce ministère ? Quel est ton parcours ?

Trois éléments ont été déterminants pour répondre à cet appel.

- Le premier remonte à mon enfance. Durant l'époque où mon père assurait un mandat politique sur le plan communal, à sa prière il intégrait des questions sociétales en demandant la sagesse à Dieu.
- Le second est lié aux réconciliations vécues entre les anabaptistes et les autres Églises, parfois avec les autorités politiques. Ces démarches m'ont rendu attentif à notre héritage qui véhiculait une vision pessimiste du rôle de l'État. Alors que son rôle est nécessaire pour le bien commun, sa mission doit rester contenue. Jésus a évoqué cet enjeu : « *Payez à l'empereur ce qui lui appartient, et à Dieu ce qui lui appartient* » (Matthieu 22/21).
- Avant le début de ma collaboration en 2013, j'ai été encouragé par la prophétie de différentes personnes. Leurs paroles orientaient mon attention vers ce service.

Quelles sont les joies et les satisfactions ?

Les échanges personnels sont passionnants. Les conversations traduisent souvent la recherche de meilleures solutions, avec des approches très variées ! Sur les tribunes j'apprécie assister aux débats qui s'orientent vers la recherche de consensus. Régulièrement je reçois des encouragements de personnes qui me remercient d'être intercesseur à Berne, souvent elles m'assurent de leur prière.

Quels sont les difficultés et les défis ?

Je ne connais pas de difficultés particulières. Parfois je dois rappeler aux chrétiens déçus par les choix politiques que le Parlement n'est pas une Église. Mais c'est bien le lieu où des hommes et des femmes de foi peuvent s'engager !

—*Ernest Geiser, intercesseur au Palais fédéral, ancien à l'Église évangélique mennonite de Tavannes*

Cet article vient de Suisse et s'inscrit dans le cadre des articles du Réseau francophone. Trois par an, les journaux mennonites PERSPECTIVE (Suisse), Christ Seul (France), Le Lien (Canada) et le site de la Conférence mennonite mondiale proposent un article commun.